

# Communauté de Communes Nièvre et Somme

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL OUEST AMIENS

Arrêt Projet

Commune de Crouy-Saint-Pierre 1

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Communautaire en date du :

Le Président



ECHELLE  
1:2 000

# 4.2

### Légende

#### Livré de zone

▭ Périmètre de zone

#### DESTINATION DES SOLS

- UA : Zone urbaine mixte dense
- UB : Zone urbaine mixte périphérique
- UC : Zone urbaine mixte correspondant aux extensions normales
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- MAU : Zone d'urbanisation à court terme à vocation mixte
- ZAU : Zone à urbaniser à long terme
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- N : Zone naturelle à caractère limité

#### PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ARCHITECTURALES

- Haut à protéger
- Patrimoine bâti à protéger
- Arbre remarquable
- Présence d'une zone à dominante rurale du SCADZ Artois Picardie
- ▭ Bâtiment agricole pouvant bénéficier du dispositif de destruction
- ▭ Limites communales soumise à un changement de destination
- ▭ Ligne de côté de fabrication
- ▭ Espaces bois classés
- ▭ Emplacement réservés
- ▭ Périmètre d'attente de Projet Global d'Aménagement

#### ZONES ET SECTEURS SOUMIS A DES CONTRAINTES OU DES RISQUES

- ▭ Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation par débordement
- ▭ Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation très fort
- ▭ Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation fort

#### Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation par ruissellement

- ▭ Axes de ruissellement
- ▭ zone temps de 5 minutes
- ▭ zone temps de 15 minutes

#### Zones et secteurs soumis à des dispositions particulières

- ▭ vis à vis de la gestion des eaux pluviales
- ▭ indicateurs "T1" zones et secteurs à risque
- ▭ indicateurs "T2" zones et secteurs prioritaires

#### INFORMATIONS

- ▭ Localisation informative des bâtiments agricoles à la date du diagnostic agricole
- ▭ Limites communales
- ▭ Bâtiment
- ▭ Limites paroissiales
- ▭ Cours d'eau

0 100 200 m

